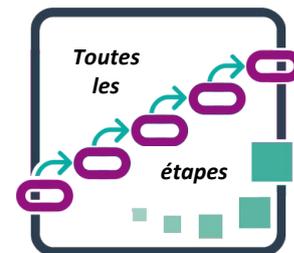




Présentation du Portail des subventions



Le Conseil départemental se soucie constamment du confort des usagers yvelinois. C'est donc dans la perspective d'améliorer nos prestations que nous avons procédé à la mise en place d'un portail dématérialisé à disposition des partenaires pour le dépôt des demandes de subvention.

Un certain nombre de dispositifs sont dorénavant proposés en version dématérialisée.

Vous en trouverez le détail dans le guide des aides accessible sur le site du Conseil départemental.

L'objectif du portail de subventions ?

L'objectif du portail dématérialisé est de faciliter les échanges avec la collectivité lorsque vous formulez une demande de subvention :

- simplification des démarches,
- réactivité,
- gain de temps,
- suivi de vos demandes.

C'est une application qui permet :

- de proposer les formulaires de demandes de subventions en ligne accessibles depuis [le module Aides et services](#) publié sur le site du Conseil départemental
- de vous informer sur l'avancement de vos demandes de subventions.

L'accès aux informations relatives aux aides

1°) Les formulaires sont accessibles sur le site internet du Conseil départemental à l'adresse suivante : <https://www.yvelines.fr/>

Rechercher

Yvelines
Le Département

Accueil Mon Conseil départemental Solidarité Jeunesse Loisirs Cadre de vie Economie et insertion

CLIQUEZ SUR "AIDES ET SERVICES"

Aides et services

Assemblée départementale du 20 décembre 2019

La dernière séance de l'Assemblée départementale de l'année 2019 avait un riche ordre du jour, notamment le Débat d'orientations budgétaires pour 2020. Le Département a renouvelé sa volonté de soumettre au vote, le 24 janvier, une baisse de 8% du taux de Taxe foncière pour 2020.

Lire la suite

Toutes les actualités

LETTRÉ D'INFORMATION

Votre email OK

Archive des lettres

ACCÈS RAPIDE

- Projets routes
- Formulaires
- Annuaire
- Marchés publics
- Ventes immobilières
- Appels à projets
- Espace presse
- Guide des sorties
- Nous rejoindre
- Votre commune

Choisissez votre commune

SUIVEZ NOUS

#Sport

MAGAZINE / OCTOBRE 2019

MAGAZINE AUTOMNE 2019

- Feuilleter le magazine
- Consulter les archives du magazine

Trouvez votre collège en ligne

Le Département des Yvelines vous propose un outil en ligne pour...

Ou en tapant <https://www.78-92.fr/> dans la barre de recherche d'internet



Vous accéderez alors sur le site Yvelines Hauts de Seine :



2 possibilités existent ensuite pour accéder au portail via :

- le guide des aides : lorsque vous ne connaissez pas ou vous avez un doute, sur le dispositif auquel votre demande pourrait être éligible.
- l'accès rapide au portail <https://partenaires.yvelines.fr/Extranet/> si vous connaissez déjà le dispositif au titre duquel vous souhaitez demander une subvention.

Les fiches dispositifs du guide des aides, en ligne, donnent les informations qui vous sont nécessaire pour le dépôt de votre demande (période d'ouverture du portail, descriptif des conditions d'octroi, pièces justificatives à fournir...). **Il vous est vivement conseillé de les regarder régulièrement.**

LES FONCTIONNALITES DU PORTAIL DE SUBVENTION

1°) Accès au portail



2°) Connexion au portail

Identifiant

Mot de passe

OK

→ Demande de création de compte
→ Information de connexion perdue ?

Attention : par sécurité, le mot de passe attribué devra être modifié dès votre première connexion.

Lors de la création de votre compte d'accès, les informations personnelles que vous nous avez transmises, ont été enregistrées et seront pré-renseignées. Vous pouvez bien évidemment modifier ces informations.

➤ Vous ne disposez pas d'identifiant

Si vous ne possédez pas encore de compte utilisateur, à la page de connexion, vous pouvez demander la création d'un compte en cliquant sur « Demande de création de compte ».

→ Demande de création de compte
→ Information de connexion perdue ?

Vous êtes alors redirigé sur une page où il conviendra de préciser

- votre profil ❶ (association, entreprise, collectivité publique, particulier)
- puis de renseigner l'identification de votre organisme ❷ (champs concernant l'identification, l'adresse et le RIB...).

Yvelines Le Département

1

Accès / Mon Conseil départemental / Inscription / Section des acteurs locaux / Demande d'ouverture de compte pour le portail des subventions

Demande d'ouverture de compte pour le portail des subventions

Accès par profil :

- Association
- Entreprise
- Collectivité publique
- Particulier

Cliquez sur votre profil

Yvelines Le Département

2

Accès / Mon Conseil départemental / Inscription / Section des acteurs locaux / Demande d'ouverture de compte pour le portail des subventions / Association

Association

Demande d'ouverture de compte au portail des subventions pour les associations

Quel dispositif sollicitez-vous ? *

Êtes-vous une association étrangère ? *

Oui
 Non

Renseignements administratifs

Raison sociale *

Raison sociale abrégée

Présentation succincte des activités de l'association *

Adresse du siège social *

Remarque : les zones comportant un astérisque sont obligatoires.

Un message sera adressé au Conseil départemental en vue de la création de votre identifiant. Celui-ci vous sera ensuite communiqué par mail.

Vous recevrez un premier mail dont l'objet est :

ne-pas-repondre-subvention@yvelines.fr

Confirmation demande création de compte

Puis un second dès que vos identifiants auront été créés :

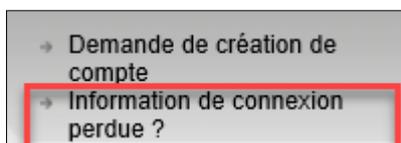
le-departement-ne-pas-repondre@yvelines.fr

Activation de votre compte utilisateur

Si vous ne les avez pas reçus, vérifiez le dossier des spams. Il est possible que votre messagerie les considère comme des courriers indésirables.

➤ Mot de passe oublié

A partir du portail des subventions, vous cliquez sur « Information de connexion perdue ? »



Saisissez votre identifiant ou votre e-mail et validez pour recevoir un e-mail contenant votre identifiant et votre mot de passe :

Identifiant :

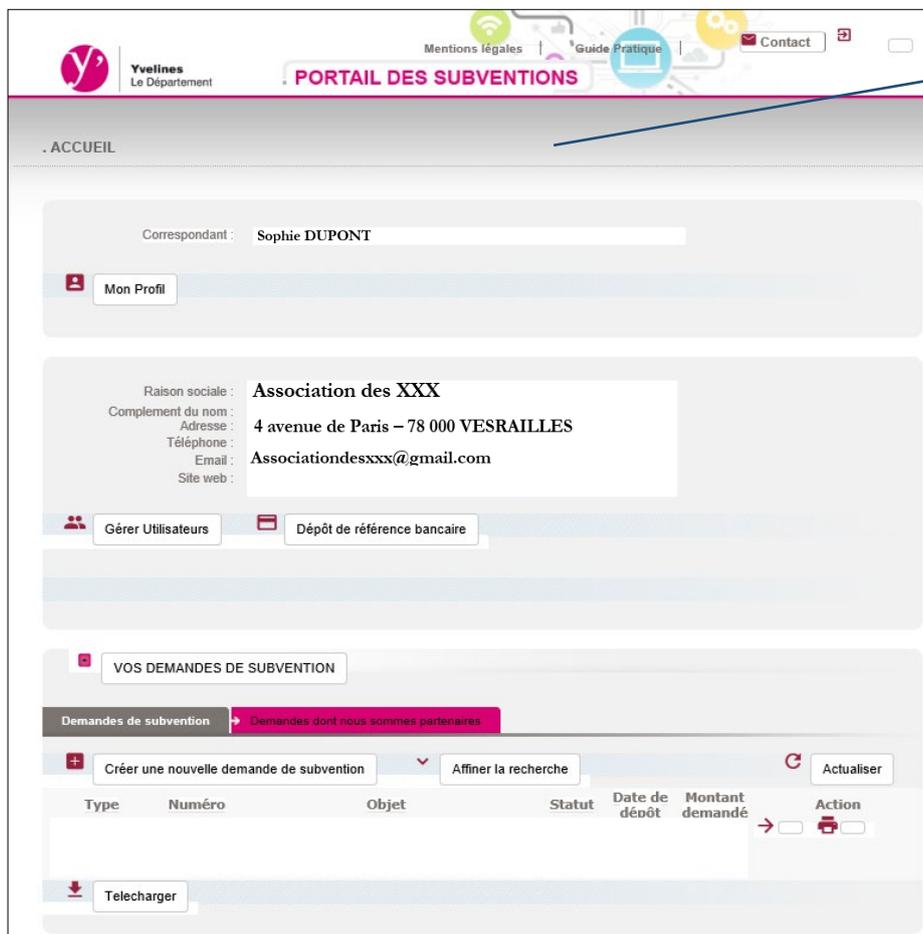
E-mail :

Votre mot de passe vous sera adressé directement sur votre boîte mail. Si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez le dossier des spams. Il est possible que votre messagerie le considère comme un courrier indésirable.

nepasrepondre-subventions@yvelines.fr

Récupération des informations de connexion

PAGE D'ACCUEIL DU PORTAIL



Yvelines Le Département

Mentions légales | Guide Pratique | Contact

PORTAIL DES SUBVENTIONS

. ACCUEIL

Correspondant : Sophie DUPONT

Mon Profil

Raison sociale : Association des XXX
Complément du nom :
Adresse : 4 avenue de Paris – 78 000 VESRAILLES
Téléphone :
Email : Associationdesxxx@gmail.com
Site web :

Gérer Utilisateurs | Dépôt de référence bancaire

VOS DEMANDES DE SUBVENTION

Demands de subvention → Demands dont nous sommes partenaires

Créer une nouvelle demande de subvention | Affiner la recherche | Actualiser

Type	Numéro	Objet	Statut	Date de dépôt	Montant demandé	Action
------	--------	-------	--------	---------------	-----------------	--------

Telecharger

Cette page sera pré-remplie et vous permettra notamment de gérer différents comptes.

1°) Modifier mon compte et modifier compte partenaire

Cliquez sur 



Ne pas utiliser ces fonctionnalités.

Pour toutes modifications concernant le siège social ou le représentant légal, communiquer les nouvelles données à la direction des finances du Conseil Départemental à l'adresse mail ci-après : DF-GuichetUnique@yvelines.fr

2°) Modifier mon mot de passe

Cliquer sur 



Yvelines Le Département

PORTAIL DES SUBVENTIONS

Mentions légales | Guide Pratique | Contact

MON PROFIL

Modifier mon mot de passe | Modifier mon compte | Modifier compte partenaire | Retour

MODIFICATION DU COMPTE

* Champs obligatoires, merci de les renseigner.

MON MOT DE PASSE

Identifiant : DUPONTsophie

Mot de passe actuel : *****

Nouveau mot de passe : *****

Confirmation du nouveau mot de passe : *****

Valider | Annuler

Les informations concernant le mot de passe peuvent être également modifiées à tout moment. Le mot de passe doit obligatoirement être composé de **8 caractères alphanumériques** (au moins un chiffre et des lettres sans accents dont au moins une en majuscule et une en minuscule). Les espaces et les caractères spéciaux sont interdits.

Au moment de la saisie, vous devez respecter majuscules et minuscules.

2°) **Gérer utilisateur (donner un accès à vos collaborateurs)**

Les identifiants sont créés exclusivement au nom du représentant légal de la structure (président, maire...)

Le titulaire de ce compte possède un profil d'Administrateur et bénéficie à ce titre de la possibilité de créer s'il le souhaite pour ses collaborateurs des identifiants.

Remarque : le tiers et ses correspondants doivent détenir une adresse courriel valide pour permettre une diffusion correcte des échanges.



Cliquer sur



A tout moment, vous avez la possibilité de rajouter un compte d'accès en cliquant sur



Il conviendra de renseigner les champs (**rappel : les zones comportant un astérisque sont obligatoires**) et notamment ne pas oublier de choisir le niveau souhaité d'intervention à savoir : Administrer, Gérer, ou Visualiser

The screenshot shows the 'MODIFICATION DU COMPTE' page. It is divided into three main sections: 'DEMANDE DE COMPTE UTILISATEUR', 'ADRESSE DE L'UTILISATEUR', and 'INFORMATION D'ACCÈS DE L'UTILISATEUR'. The 'DEMANDE DE COMPTE UTILISATEUR' section includes fields for Nom, Prénom, Fonction, Date d'entrée dans la fonction, Qualité (set to 'Monsieur'), and Titre. The 'ADRESSE DE L'UTILISATEUR' section includes radio buttons for 'France' (selected) and 'Etranger', followed by fields for N° Voie, Bis.Ter..., Voie adresse, Lieu-dit, Complément adresse, Boîte spécifique, Code postal, Commune, Cedex, Pays (set to 'FRANCE'), Téléphone, and Mail. The 'INFORMATION D'ACCÈS DE L'UTILISATEUR' section includes fields for Identifiant, Mot de passe, Confirmation du mot de passe, and a dropdown menu for 'Niveau d'accès' currently set to 'Visualiser'. At the bottom, there are 'Valider' and 'Annuler' buttons.

ACTEUR	ACTION
Le gestionnaire	Il gère les demandes de subvention du bénéficiaire (création et modification de la demande)
Le visualisateur	Il suit les demandes de subventions du bénéficiaire (consultation uniquement)

This is a zoomed-in view of the 'INFORMATION D'ACCÈS DE L'UTILISATEUR' section. It shows the 'Identifiant', 'Mot de passe', and 'Confirmation du mot de passe' fields, each with a red exclamation mark icon indicating a required field. The 'Niveau d'accès' dropdown menu is open, showing three options: 'Administrer', 'Gérer', and 'Visualiser' (which is highlighted in blue). A 'Valider' button is also visible at the bottom of the dropdown.

Une fois votre demande validée, un message d'information apparaîtra :

The screenshot shows a confirmation message box titled 'DEMANDE DE CONNEXION ENREGISTRÉE'. The message reads: 'Votre demande de connexion a bien été prise en compte. Nous vous préviendrons dès l'activation de votre compte par mail dans les plus brefs délais.' There is a 'Retour' button at the bottom right.

Bloquer /Débloquer un compte utilisateur

L'administrateur a la possibilité de bloquer ou débloquer à tout moment un compte d'accès en cliquant sur le lien « Bloquer » dans Gestion des comptes d'accès

The screenshot shows the 'GESTION DES COMPTES D'ACCÈS' page. It displays user information for 'Sophie DUPONT' (Association des XXX, 123456) and a table of users with access to 'LC78 SCHAID BOXING CLUB'. The table has columns for 'Nom', 'Prénom', 'Fonction', 'Niveau d'accès', and 'Date de dernière connexion'. The first row shows 'Dupont Sophie' with 'Président' as the function and 'Administrer' as the access level. The second row shows 'Durant Camille' with 'Trésorier' as the function and 'Administrer' as the access level. A 'Gestion' column contains a 'Bloquer' button circled in red. At the bottom, there are 'Nouveau' and 'Retour' buttons.

Une bille rouge apparait devant le nom de l'utilisateur bloqué. L'administrateur a la possibilité de le débloquer en cliquant sur « Débloquer ».

Yvelines Le Département | Mentions légales | Guide Pratique | Contact

PORTAL DES SUBVENTIONS

GESTION DES COMPTES D'ACCÈS

Correspondant : **Sophie DUPONT**
Raison sociale : **Association des XXX**
Codification tiers : 123456

Voici la liste des personnes ayant un accès au suivi des demandes pour le tiers LC78 SCHAID BOXING CLUB

Nom	Prénom	Fonction	Niveau d'accès	Date de dernière connexion	Gestion
Dupont	Sophie	Président	Administrer		<input type="checkbox"/> Bloquer <input checked="" type="checkbox"/> Débloquer
Durant	Camille	Trésorier	Administrer		

+ Nouveau Retour

Dépôt de référence bancaire

Vous avez la possibilité de déposer de nouvelles références bancaires.

Yvelines Le Département | Mentions légales | Guide Pratique | Contact

PORTAL DES SUBVENTIONS

ACCUEIL

Correspondant : **Sophie DUPONT**

Mon Profil

Raison sociale : **Association des XXX**
Complément du nom :
Adresse : **4 avenue de Paris – 78 000 VESRAILLES**
Téléphone :
Email : **Associationdesxxx@gmail.com**
Site web :

Gérer Utilisateurs **Dépôt de référence bancaire**

Saisir les éléments puis valider

DÉPÔT D'UN NOUVEAU SEPA

SEPA SEPA Hors France Hors SEPA

Numéro IBAN : *

Numéro BIC : *

Intitulé du compte :

Pièce justificative de la nouvelle référence de paiement : Parcourir...

Référence de paiement Intitulé de compte

✓ Valider Retour

Informations diverses :

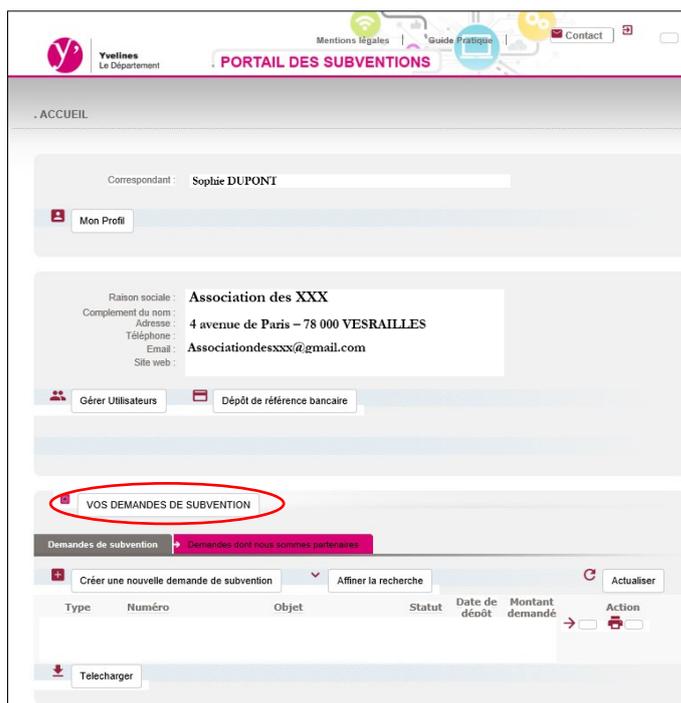
A partir de la page d'accueil, vous avez également accès aux mentions légales, au guide pratique, au contact (possibilité d'adresser un mail à la Direction des Finances du Conseil Départemental) et à la fermeture du site (🔒).

Yvelines Le Département | Mentions légales | Guide Pratique | Contact

PORTAL DES SUBVENTIONS

SAISIR UN FORMULAIRE

Sur la page d'accueil, vous accédez à l'espace subvention et à la liste des demandes de subventions.



1°) Créer une demande

Cliquez sur  Créer une nouvelle demande de subvention

Sélectionner la compétence souhaitée

Sélectionner le dispositif souhaité

- Anciens combattants
- Partenariat événementiel
- Education
- Unions syndicales
- Solidarité
- Sport
- Culture

- Aide annuelle de fonctionnement aux classes sportives à horaires aménagés - association
- Aide pour le déplacement des associations sportives scolaires aux championnats de France
- Aides ponctuelles sportives investissement associations
- Partenaires associatifs pour la Jeunesse et le sport
- Subventions annuelles aux associations de sport scolaire

Exemple :

puis valider

Si vous ne sélectionnez pas de compétence, lorsque vous cliquez sur « Type de demande » vous accédez à la liste complète des aides accessibles tout domaine confondu.

2°) Saisir un formulaire

En fonction du type de demande choisi, vous accédez directement au formulaire adapté à votre demande.

Le formulaire présente plusieurs pages.

Vous pouvez naviguer d'une page à l'autre en utilisant le bouton « étape suivante » et « étape précédente ».

Étape Précédente

Étape Suivante

La barre de remplissage vous permettra de vous repérer dans votre saisie.



La première page vous donnera des informations importantes relatives :

- au portail (lien pour consulter le guide pratique et contact) ;
- au téléchargement des pièces jointes ;
- au dispositif : période d'accessibilité + coordonnées téléphoniques et/ou mail à conserver pour suivre sa demande.

PORTAIL DES SUBVENTIONS

Vous allez vous apprêter à saisir une demande de subvention. Vous avez des interrogations, sont à votre disposition :

- "Un guide pratique" qui vous aidera dans la saisie de votre demande : Cliquez [C]
- Tout au long de la saisie du formulaire une boîte de messagerie : "contact" située dans le bandeau haut intitulé "Portail des subventions"

L'ensemble des pièces justificatives est essentiel à l'instruction de votre demande. Elles doivent être téléchargées sous un **format PDF**. Le nom du fichier relatif à votre RIB doit contenir les informations suivantes en respectant l'ordre de saisie : RIB + nom de votre association.

Si vous ne disposez pas d'une des pièces demandées au moment de la saisie de votre dossier, vous pouvez néanmoins valider votre demande et venir ajouter la ou les pièces manquantes ultérieurement.

Attention soyez vigilant : vous ne créez pas plusieurs demandes pour un même dispositif sollicité

- soit votre demande est en cours de saisie : cliquer sur le statut en cours de saisie
- soit votre demande déjà validée : cliquer sur le numéro de la demande

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à la direction des finances du Conseil Départemental des Yvelines.

Vous êtes sur le point de saisir une demande de subvention relative au Dispositif " AIDES PONCTUELLES SPORTIVES ASS ". Le portail dématérialisé est accessible du 1er Janvier au 31 Décembre 2019. Pour tout renseignement concernant le dispositif et le suivi de votre demande, votre interlocuteur est :
Mon assistance DAQV
Tél : 01 39 07 78 00
monassistance.DAQV@yvelines.fr

Étape Précédente Étape Suivante **Enregistrer**

Pour des informations sur l'ensemble de nos dispositifs consultez le guide des aides sur www.yvelines.fr
Conseil Départemental des yvelines / Hôtel du Département 2, place André Mignot 78012 Versailles Cedex

IMPORTANT

Vous devez renseigner impérativement les champs obligatoires signalés par un astérisque pour passer à la suivante.

Si des champs obligatoires ne sont pas remplis, un message s'affichera en haut et en bas de la page.

Tant qu'un champ obligatoire n'est pas rempli, le symbole  apparaît.

PORTAIL DES SUBVENTIONS

Liste des erreurs sur la page

- 1 Précisez le nom de l'association
- 2 Le numéro de SIRET de l'association est à renseigner
- 3 L'objet de la demande est à renseigner

Formulaire : AIDES PONCTUELLES SPORT ASS

Présentation de l'association

Complété à 33%

Identification

Identité du siège social

Nom *

Sigle

Numéro de SIRET *

Objet de la demande *

En positionnant votre curseur sur  un message d'information apparaît pour vous donner les précisions sur les éléments manquants

Formulaire : AIDES PONCTUELLES SPORT ASS

Présentation de l'association

Complété à 33%

Identification

Identité du siège social

Nom *

Sigle

Précisez le nom de l'association

Formulaire : AIDES PONCTUELLES SPORT ASS

Présentation de l'association

Complété à 33%

Identification

Identité du siège social

Nom *

Sigle

Numéro de SIRET * 79118047400029

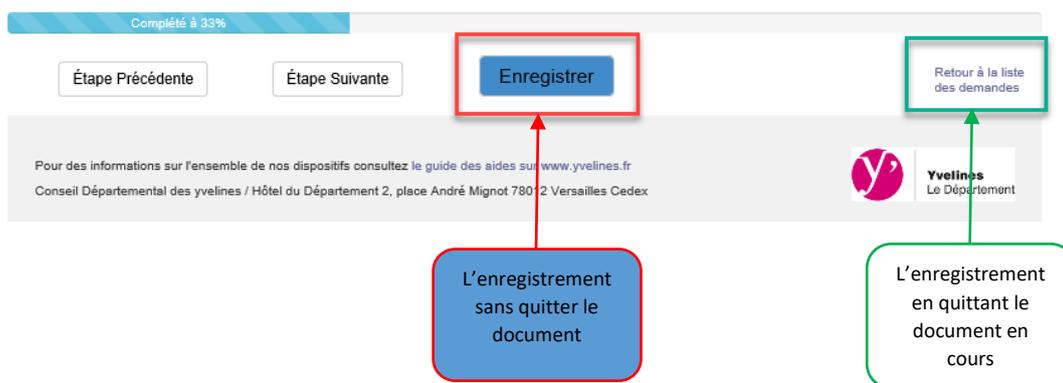
Aide

Ce numéro est obligatoire pour toutes demandes de subvention publique, la demande s'effectue auprès de l'INSEE

En cliquant sur le symbole ⓘ une aide s'ouvrira pour vous donner des précisions sur la cellule à remplir

3°) Enregistrer une demande

Vous avez la possibilité d'enregistrer le formulaire à tout moment avant la fin des étapes en cliquant sur « Enregistrer ». Le statut de la demande sera alors « en cours de saisie ». Vous pourrez ainsi reprendre ultérieurement votre saisie sans perdre les données précédemment enregistrées sur le formulaire. Deux possibilités vous sont proposées :



Pour reprendre la saisie d'un formulaire :

Votre demande est en statut : « En cours de saisie »

Cliquez sur ⓘ (modifier la demande)

Type	Numéro	Objet	Statut	Date de dépôt	Montant demandé	Action
Aides ponctuelles sportives investissement associations			En cours de saisie			<input type="button" value="→"/> <input type="button" value="🗑️"/> <input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🖨️"/>

Détails de la demande

Modifier la demande



Supprimer la demande

Imprimer la demande



Le formulaire s'ouvrira à la 1^{ère} page. Les informations préalablement saisies ont été sauvegardées.

4°) Saisir des pièces justificatives :

Pour compléter les informations saisies dans le formulaire, des pièces justificatives vous seront demandées. Il vous est demandé de les rattacher directement sur le formulaire.

Il vous est demandé de privilégier :

- Les formats Word et Excel
- Pour les pièces scannées : les scans doivent être réalisés **impérativement** avec une faible résolution en **format PDF**
 - **Si la pièce à scanner comporte plusieurs pages, elles devront impérativement être scannées dans un fichier unique.**

Yvelines
Le Département

PORTAL DES SUBVENTIONS

Contact | x

Formulaire : AIDES PONCTUELLES SPORT ASS

Pièces à joindre

Complété à 66%

Concernant les pièces pour lesquelles un modèle est disponible, nous vous invitons à cliquer sur le lien correspondant pour ouvrir le document. Saisir les informations demandées et l'enregistrer sur votre ordinateur. Une fois le document complété, cliquer sur le bouton Parcourir pour aller chercher le document et le joindre sur cette page.

En cas de difficulté d'ouverture d'un document dont le nom se termine en .pdf, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant pour un téléchargement gratuit de l'outil permettant d'ouvrir ce document : [Installer Acrobat Reader](#)

Pour les RIB, merci de scanner le document en noir et blanc au format PDF, de cadrer la zone à scanner et de sélectionner une résolution basse (taille maximale du document recommandée : 500ko)

A joindre

Description	Modèle	Joindre un document
Devis estimatif		<input type="button" value="Parcourir..."/>
Note opportunité		<input type="button" value="Parcourir..."/>
Plan de financement		<input type="button" value="Parcourir..."/>
Avis de constitution au JO	JO et Récipissé de création.pdf	<input type="button" value="Parcourir..."/>
Relevé d'identité bancaire	RIB.docx	<input type="button" value="Parcourir..."/>
Statuts déclarés	statuts du lc 78sbc 2015.pdf	<input type="button" value="Parcourir..."/>

Vous rattachez une pièce qui vous est propre en cliquant sur le lien « parcourir »

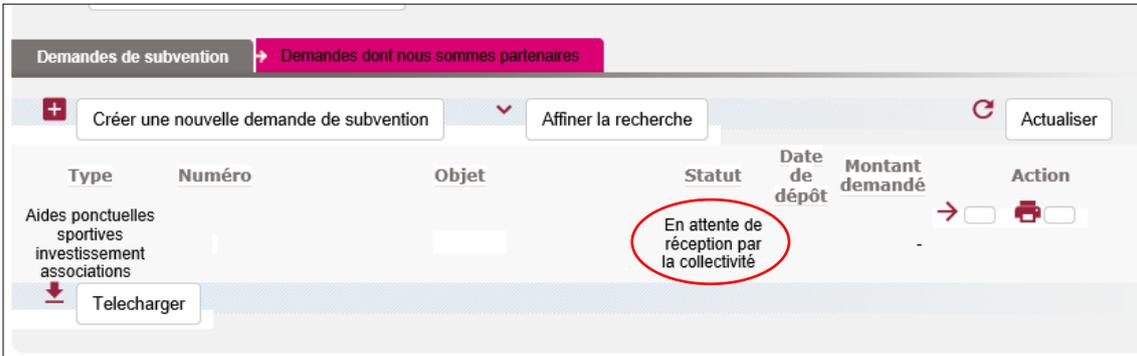
Le lien « Détacher le document électronique » vous permet de supprimer une pièce enregistrée par erreur.

5°) Valider la demande

A la dernière étape, l'outil proposera de cliquer sur « Valider » pour enregistrer les informations sur le formulaire de demande. Une confirmation d'enregistrement de la demande auprès du Conseil départemental apparaît à l'écran.

Une demande peut être supprimée tant qu'elle porte le statut « En cours de saisie ».

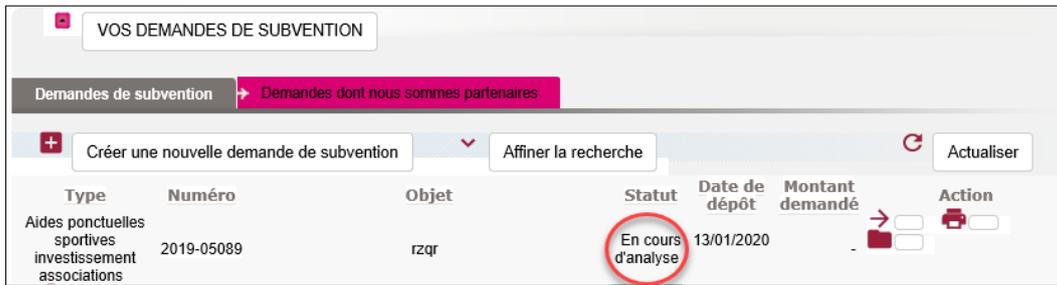
Une fois la demande validée et tant que la collectivité ne l'a pas réceptionnée, son statut passera « En attente de réception par la collectivité ».



Type	Numéro	Objet	Statut	Date de dépôt	Montant demandé	Action
Aides ponctuelles sportives investissement associations			En attente de réception par la collectivité		-	→ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Ce n'est que lorsque la collectivité aura pris en compte cette demande qu'elle sera au statut « En cours d'analyse ».

Le numéro de la demande apparaîtra alors et vous pourrez en suivre son évolution.



Type	Numéro	Objet	Statut	Date de dépôt	Montant demandé	Action
Aides ponctuelles sportives investissement associations	2019-05089	rzqr	En cours d'analyse	13/01/2020	-	→ <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Dans l'hypothèse où vous n'auriez pas l'ensemble des pièces justificatives, vous pouvez néanmoins valider votre demande et venir ajouter le moment venu les pièces manquantes.

Attention : les pièces demandées sont nécessaires à l'instruction de votre dossier, en ne les joignant pas vous vous exposez à une non recevabilité de votre demande.

Vous serez informé de l'évolution de votre demande (modification du statut) par mail et via le suivi des demandes sur le portail :

le-departement-ne-pas-repondre@yvelines.fr

Evolution d'une de vos demandes de subventions

La collectivité peut être amenée au cours des différentes étapes de ce cycle à vous solliciter pour :

- modifier ou compléter le formulaire
- fournir une pièce justificative complémentaire

Dans ces 2 cas de figure, la demande passera au statut « A compléter ou corriger », ce qui vous donnera la main.

LE SUIVI DES DEMANDES

A tout moment à partir de la demande, un bandeau, en haut de la page, indiquera l'état d'avancement de celle-ci

Détails de la demande

(en cliquant sur  )



1°) Visualiser une demande

A partir de la page d'accueil, vous accédez à la liste de vos demandes.

Vous pouvez affiner votre recherche à partir d'un filtre accessible en cliquant sur [Affiner la recherche](#) et en renseignant les critères affichés.

Cette capture d'écran montre l'interface "VOS DEMANDES DE SUBVENTION". Elle propose deux onglets : "Demandes de subvention" et "Demandes dont nous sommes partenaires". Une barre d'actions permet de "Créer une nouvelle demande de subvention" ou d'"Affiner la recherche" (encadré rouge). Un bouton "Actualiser" est également visible. Le tableau principal affiche une seule demande :

Type	Numéro	Objet	Statut	Date de dépôt	Montant demandé	Action
Aides ponctuelles sportives investissement associations	2019-05089		En cours d'analyse	13/01/2020	-	 

Un bouton "Telecharger" est situé sous le tableau.

Cette capture d'écran illustre la configuration des critères de recherche. Les champs suivants sont remplis :

- Numéro : [] - []
- Type de demande : Aides ponctuelles sportives investissement associations
- Objet : []
- Statut : En cours d'analyse, En attente d'avis externe, **En cours d'instruction** (sélectionné), Accepté
- Sectorisation : []

Un bouton "Fermer les critères" est visible à côté de "Créer une nouvelle demande de subvention". Le tableau principal affiche la même demande que précédemment, mais avec un statut mis à jour : "En cours d'analyse".

Une fois les critères renseignés, il conviendra de cliquer sur  pour afficher les résultats de la recherche.

2°) Consulter une demande

Dès que la collectivité aura pris en compte votre demande (statut : « En cours d'analyse ») un numéro de demande composé du millésime de l'année et d'un code sera attribué.

C'est à partir de ce code souligné, que vous pourrez ouvrir votre demande, et accéder aux informations.

Les statuts d'une demande dans le portail :

- **En cours de saisie** : La demande n'a pas encore été transmise, elle est dans votre suivi de demande.
- **En attente réception collectivité** : La demande a été envoyée, elle est en cours de réception par la collectivité
- **En erreur** : Un problème de saisie ou technique a été détecté lors de l'envoi. Vous devez prévenir le Conseil départemental des Yvelines
- **A compléter ou corriger** : Vous devez ouvrir et modifier et/ou compléter votre demande.
- **En cours d'analyse** : La demande est en cours d'étude, le dossier n'est pas encore instruit.
- **En cours d'instruction** : La demande est en cours d'instruction.
- **Refusée** : Demande rejetée par la collectivité.
- **Acceptée** : Demande validée par la collectivité.
- **En cours de paiement** : Le paiement est en préparation.
- **Payé partiellement** : Le paiement a été réalisé par le Payeur départemental, il reste potentiellement un solde à verser.
- **Terminée Soldée** : La demande est complètement traitée.

3°) Editer les informations de la demande

Vous avez la possibilité à partir de votre demande de lancer une édition de votre demande de subvention en cliquant sur le bouton 

Une fenêtre Windows propose alors d'ouvrir la demande de subvention, cliquer sur « Ouvrir » afin d'éditer les informations de la demande.

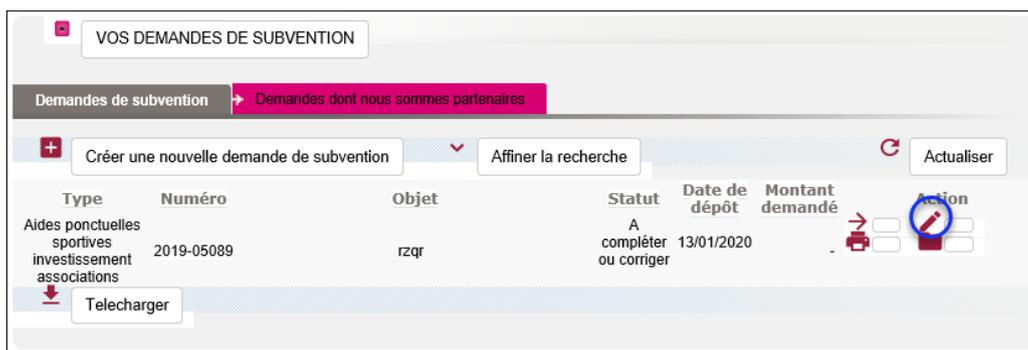
4°) Modifier une demande

Pour accéder à une demande, cliquer sur le lien souligné dans la colonne statut du tableau. La page s'ouvre sur la demande de subvention, vous avez alors la possibilité de cliquer sur modifier.

Pré - Conditions : la demande est à l'état « **En cours de saisie** », « **En erreur** » ou « **A compléter ou corriger** ».

La demande sera modifiable (informations de la demande ou pièces justificatives) à travers son formulaire de demande de subvention uniquement.

Pour cela il vous faudra cliquer sur  (modifier la demande)



Type	Numéro	Objet	Statut	Date de dépôt	Montant demandé	Action
Aides ponctuelles sportives investissement associations	2019-05089	rzqr	A compléter ou corriger	13/01/2020	-	 

Telecharger

Ajouter une pièce jointe :

Vous avez également la possibilité de rajouter des pièces justificatives pour compléter votre dossier dès lors que la demande est au statut :

- « A compléter ou corriger »,
- « En erreur », « En cours d'analyse »,
- « En cours d'instruction »,
- « Accepté »,
- « En cours de paiement »,
- « A compléter »,
- « Payé partiellement ».

En cas de difficulté pour la saisie des formulaires ou si vous ne possédez pas d'équipement informatique nécessaire, les territoires d'action sociale sont à votre disposition pour vous aider.

<http://www.yvelines.fr/categorie-annuaire/territoires-daction-sociale/>

Vous avez également la possibilité d'interpeller pour toutes questions :

- la direction des finances du Conseil département des Yvelines :
Mail : DF-GuichetUnique@yvelines.fr
- la direction chargée de l'instruction de votre demande référencée dans les fiches dispositif du guide des aides.